

APPEL À CANDIDATURES



L'Organisation internationale de la Francophonie regroupe 56 États et gouvernements membres et 19 observateurs répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français. Consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et de valeurs universelles, elle œuvre au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable.

Titre du poste :	Chef de division chargé des ressources humaines
Lieu d'affectation :	Paris, France
Statut et grade :	Recrutement international (niveau P4, Grade P4-1 / P4-6)
Durée de l'engagement :	3 ans renouvelable, assortie d'une période d'essai de 6 mois
Traitement annuel de base :	Entre 49 800 euros et 57 270 euros (exonéré de l'impôt sur le revenu dans l'État du Siège)
Ajustement annuel de poste :	Entre 5 674 euros et 6 526 euros
Autres avantages :	En cas de recrutement en dehors du lieu d'affectation : prise en charge du transport A/R du lieu de recrutement au lieu d'affectation (+ indemnité de première installation) ; Allocations et indemnités prévues par le Statut du personnel et participation au régime de prévoyance de l'Organisation
Date limite d'envoi des candidatures :	28 janvier 2011
Numéro de l'appel à candidatures :	AC/DRH, N°23/2010

FONCTIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Directeur de l'administration et des finances, le Chef de division chargé des ressources humaines dirigera et gèrera la division des ressources humaines. Il sera chargé de la définition, de la planification et de la coordination de l'ensemble des activités de la division, et notamment, le recrutement et le classement, la formation et le développement de carrière, les relations avec le personnel, la politique de gestion du personnel, la gestion de la paie et des absences, le système d'évaluation des ressources humaines, la prévoyance et le service social.

Le titulaire sera plus précisément chargé des fonctions suivantes :

- diriger et gérer la division dans la conception et la mise en oeuvre des politiques, stratégies, plans, projets en matière de ressources humaines, évaluer les progrès et arrêter, le cas échéant, des mesures correctives ;
- conseiller le Directeur de l'administration et des finances quant à l'élaboration ou à la modification des politiques couvrant tous les aspects de la gestion des ressources humaines, et assurer un leadership intellectuel et organisationnel ainsi que l'orientation stratégique de l'Organisation en ce qui concerne l'adaptation des politiques de gestion des ressources humaines aux besoins des unités administratives de manière cohérente et transparente ;
- élaborer et mettre en place des stratégies à moyen et à long terme en matière de recrutement, de formation et de gestion des carrières et des compétences qui soient conformes aux activités de l'OIF ;
- représenter le Directeur de l'administration et des finances, à sa demande, dans les discussions ou réunions avec les responsables d'unités ou avec la représentation du personnel ainsi qu'avec les institutions partenaires, y compris les prestataires en matière d'assurance ;
- conseiller et accompagner les unités administratives en matière d'évolution des effectifs et des compétences en lien avec les évolutions de l'Organisation.

QUALIFICATIONS ET CONNAISSANCES ESSENTIELLES REQUISES

Le candidat à ce poste doit :

- être ressortissant d'un État ou gouvernement membre de l'OIF ;
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 2^e ou de 3^e cycle dans le domaine des ressources humaines, de l'administration, de la gestion publique ou des entreprises ou dans d'autres domaines connexes, ou, à défaut, avoir une expérience professionnelle pertinente (d'au moins cinq années) dans le domaine de la gestion des ressources humaines ;
- posséder au moins huit années d'expérience professionnelle de la gestion des ressources humaines, à l'échelon national ou international, à des postes de responsabilité croissante. Des attributions au niveau international seraient un atout ;
- avoir une aptitude avérée à la conduite du changement tant sur le fond qu'au niveau de la gestion dans de grandes institutions à vocation nationale ou internationale ;
- disposer de grandes capacités managériales / de direction d'équipe alliées à une certaine flexibilité de leadership, que le candidat attestera en assurant et en supervisant l'analyse de problèmes complexes concernant les ressources humaines ;
- disposer de bonnes qualités de communication et de mobilisation, d'écoute et d'évaluation, permettant de se positionner en véritable professionnel de la fonction.
- avoir de solides compétences interpersonnelles et une capacité avérée à travailler dans un environnement multiculturel en faisant preuve de tact et en ayant un comportement respectueux de la diversité des ressources humaines ;
- avoir une vaste culture générale, de solides capacités d'analyse et des aptitudes éprouvées en matière de gestion et de direction ;
- disposer d'un haut degré d'intégrité et d'une aptitude à travailler avec efficacité dans l'urgence ;
- avoir une bonne pratique de l'outil informatique.

SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les candidatures à ce poste devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : drh.candidature@francophonie.org, à partir du formulaire standardisé disponible sur le site : www.francophonie.org. Ce formulaire dûment rempli, accompagné d'un curriculum vitæ, d'une lettre de motivation, des copies des diplômes ainsi que de tout autre élément permettant d'apprécier la motivation, constitue le dossier de candidature. Les personnes qui n'ont pas accès à l'Internet pourront faire acte de candidature par courrier postal adressé à la Division des ressources humaines, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris – France, en rappelant le numéro de l'appel à candidatures : **AC/DRH, N° 23/2010 du 22 décembre 2010**. Une attention particulière sera apportée aux candidatures féminines ainsi qu'aux candidatures émanant des ressortissants d'États et de gouvernements membres non représentés ou sous-représentés. L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation non fumeur.